

cations, je vous laisse vous en référer aux arguments du Tribunal fédéral.

Pour le reste, je répondrai d'emblée à M^{me} Mutter en lui disant que l'impôt de mandat a été examiné au sein de la Constituante et que c'est dans ce but qu'elle a volontairement adopté l'article 143 qui dit que la perception des impôts ecclésiastiques est réglée par la loi; ce qui vous permet en tout temps de changer le modèle de perception des impôts.

Quant à la motion populaire elle-même, le Conseil d'Etat rejoint les arguments développés par les députés Kolly, Badoud, Chassot, Ackermann, Girard, Hänni, Waeber et est d'avis également qu'il y aurait un report de charges pour assurer le rôle des Eglises dans la société en cas d'abandon de cet impôt. Les Eglises reconnues, parallèlement à leurs fonctions liturgique et cultuelle, assument un rôle social large, notamment pour les personnes âgées, les prisonniers et les personnes en difficulté. Le rapport culturel a, depuis longtemps, grandement façonné l'identité du canton de Fribourg, un pays chantant, émaillé de chapelles plus charmantes les unes que les autres! Malheureusement, on n'a pas la cathédrale de Notre-Dame de Paris qui, elle, est quand même en bon état, M^{me} Badoud!

C'est dans cet esprit de conservation des traditions que le Conseil d'Etat vous recommande de ne pas exempter les personnes morales de l'impôt ecclésiastique et donc de rejeter la motion populaire des Jeunes libéraux-radicaux fribourgeois.

- > Au vote, la prise en considération de cette motion populaire est refusée par 82 voix contre 12. Il y a 4 abstentions.

Ont voté oui:

Brodard C. (SC, PLR/FDP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Kolly R. (SC, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Schmid (LA, ACG/MLB), Schopfer (LA, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Sutter (SC, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP), Wüthrich (BR, PLR/FDP). *Total: 12.*

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Andrey (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Berset (SC, PS/SP), Bonny (SC, PS/SP), Boschung (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Bosson (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Bourguet (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Burgener Woeffray (FV, PS/SP), Butty (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Castella D. (GR, PLR/FDP), Castella R. (GR, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Collomb (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Corninbœuf (BR, PS/SP), de Weck (FV, PLR/FDP), Doutaz (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel J. (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gamba (FV,

PDC-PBD/CVP-BDP), Gander (FV, UDC/SVP), Garghentini Python (FV, PS/SP), Gasser (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Grandgirard (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Grandjean (VE, PDC-PBD/CVP-BDP), Grivet (VE, PS/SP), Hänni-Fischer (LA, PS/SP), Hayoz (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Herren-Schick (LA, UDC/SVP), Jendly (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Johner-Etter (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Kolly G. (GR, UDC/SVP), Kolly N. (SC, UDC/SVP), Krattinger-Jutzet (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lambelet (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lauper (SC, PDC-PBD/CVP-BDP), Lehner-Gigon (GL, PS/SP), Longchamp (GL, PDC-PBD/CVP-BDP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Mesot (VE, UDC/SVP), Meyer Loetscher (BR, PDC-PBD/CVP-BDP), Morand (GR, PDC-PBD/CVP-BDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller B. (SC, PS/SP), Pythoud-Gaillard (GR, PS/SP), Rauber (SE, PDC-PBD/CVP-BDP), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Riedo (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Rodriguez (BR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary-Moser (BR, PLR/FDP), Schafer (SE, ACG/MLB), Schläfli (SC, UDC/SVP), Schneider Schüttel (LA, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Schuwey (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC-PBD/CVP-BDP), Stempfel-Horner (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Thalman-Bolz (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), von Dach (LA, PDC-PBD/CVP-BDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Waeber (SE, UDC/SVP), Wassmer (SC, PS/SP), Zosso (SE, UDC/SVP). *Total: 82.*

Se sont abstenus:

Bertschi (GL, UDC/SVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Schneuwly (SE, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB). *Total: 4.*

- > Cet objet est ainsi liquidé.

—

Mandat MA4022.11 Michel Losey/Pierre-André Page/Fritz Glauser/Ueli Johner-Etter/Michel Zadory/ Gilles Schorderet/Sébastien Frossard/ Daniel Gander/Fritz Burkhalter/Stéphane Peiry (demande d'adhésion du Gouvernement fribourgeois à l'Association suisse pour un secteur agro-alimentaire fort [ASSAF])¹

Prise en considération (retrait)

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). La signature d'un accord de libre-échange agricole entre la Suisse et l'Union européenne est toujours un sujet d'actualité et pose un problème majeur pour non seulement les agriculteurs de ce pays, mais également pour tous les secteurs qui se situent en amont et en aval de la production agricole. La perte de revenu du secteur agricole serait conséquente et est évaluée entre 35 et 60% suivant les structures des entreprises agricoles. Le Gouvernement fribourgeois n'a, sur ce sujet, pas pu contredire ces projections, qui sont avancées par différentes études réalisées par l'Union suisse des paysans ou encore par l'Ecole polytech-

¹ Déposé et développé le 25 mars 2011, BGC mars 2011 p. 732; réponse du Conseil d'Etat le 16 novembre 2011, BGC février 2012 p. 344.

nique fédérale de Zurich. Ces projections sont dramatiques et vont créer un véritable tsunami dans le paysage économique fribourgeois.

Les milieux favorables à un tel accord de libre-échange préconisent le salut pour l'agriculture suisse par la production des spécialités, autrement dit, de produits alimentaires de niche pour l'exportation. En clair, cela signifie que la Suisse produira beaucoup moins et que l'approvisionnement alimentaire de notre population se fera avec des produits «malbouffe» importés. La santé de notre population est ainsi mise en péril. La Suisse n'est pas seulement un îlot de cherté pour la consommation, elle est aussi un îlot de coûts de production élevés. Avec les accords de libre-échange, nous devrions, par exemple, concurrencer des produits provenant de Pologne où les salaires des employés agricoles sont dix fois plus bas qu'en Suisse.

Pour un pays comme le nôtre, qui importe déjà 40% de sa nourriture, miser sur une agriculture exportatrice n'est vraiment pas la bonne solution. L'aspect de la souveraineté alimentaire, dernièrement approuvée par les Chambres fédérales, doit être le fil conducteur de la politique agricole future.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat fribourgeois argumente le refus de ce mandat par le fait que l'adhésion à l'Association suisse pour un secteur alimentaire fort (ASSAF), une organisation privée, lui pose problème. Dans les discussions préalables à ce débat, avec plusieurs députés et membres du gouvernement, j'ai ressenti un fort soutien et une grande compréhension pour nos soucis liés à cet accord. La pierre d'achoppement dans ce mandat reste l'adhésion à une organisation privée et pas le manque de soutien à l'agriculture fribourgeoise soucieuse de son futur.

Comme la discussion au niveau national sur un abandon des négociations d'un tel accord est avancée et pour éviter toute mauvaise interprétation consécutive au refus du mandat, nous avons décidé de le retirer.

> Ce mandat étant retiré, cet objet est ainsi liquidé.

—

> La séance est levée à 11 h 05.

La Présidente:

Gabrielle BOURGUET

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Marie-Claude CLERC, *secrétaire parlementaire*

—